

Réf: Dossier 302470

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE LOCATION DE MATERIELS » en abrégé « SALOM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO-IVOIRE EN  
FACE DE LA PAROISSE ST AMBROISE DU JUBILÉ, Lot 29,  
Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE  
LOCATION DE MATERIELS » en abrégé « SALOM »

Objet : - LOCATION DE MATERIELS DE TOUT GENRE  
- COMMERCE GENERAL ET ACTIVITES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO-IVOIRE EN  
FACE DE LA PAROISSE ST AMBROISE DU JUBILÉ, Lot 29,  
Ilot 11

Dirigeant(s) M DOSSO MAMOUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03985 du 29/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24575/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

